



le monde forestier



LEADER EN SST DEPUIS 90 ANS

4 et 5

UN CONGRÈS PROMETTEUR POUR LE CIFQ

22 à 24

INVESTISSEMENTS DANS LES
SCIÉRIES SERDAM ET ST-FABIEN

26 et 27



PHOTOS: MARC-ANDRÉ GRENIER

CONGRÈS DE LA FQCF

Mérites, changements climatiques et autres enjeux

Quels seront les impacts des changements climatiques dans les années à venir? Faut-il s'attendre à de nouveaux épisodes de feux de forêt comme ceux de 2023? Comment le secteur forestier peut-il s'y préparer et contribuer et à en amoindrir les effets? Faudra-t-il changer les façons de faire et, si oui, par quelles pratiques les remplacer? Dans le cadre de son congrès annuel, la Fédération québécoise des coopératives forestières (FQCF) a invité des experts qui ont traité de ces questions pour le moins brûlantes, en veillant toutefois à aborder les solutions qui, si elles n'ont rien de facile, existent bel et bien.

DANY ROUSSEAU

Rendez-vous annuel incontournable du milieu forestier coopératif, et de l'ensemble du secteur forestier québécois, le congrès de la FQCF a de nouveau accueilli près de 300 participants de partout au Québec, les 18 et 19 avril derniers, au Centre des congrès Mont-Ste-Anne. L'événement a, notamment, été marqué par la présentation le jeudi 18 avril en après-midi de conférences d'experts sous le thème Vers une foresterie adaptée aux changements climatiques.

Pour un, YAN BOULANGER, cher-

cheur scientifique au Centre de foresterie des Laurentides, a présenté un exposé très attendu sur les impacts des changements climatiques sur les incendies de forêt et leurs conséquences pour le secteur forestier. Il faut bien le dire, le constat qu'il a effectué n'est guère enjoué. Ainsi, selon les scénarios les plus probables, la température au Québec devrait augmenter de quatre à cinq degrés d'ici 2100. Dans les nouvelles à la télé et ailleurs, on évoque plutôt les deux degrés à l'échelle planétaire. Pourquoi

SUITE À LA PAGE 13

OFFRES D'EMPLOI

8

ABONNEZ-VOUS
www.lemondeforestier.ca



REXFORÊT

AU COEUR DU DÉVELOPPEMENT
DES FORÊTS DE DEMAIN!

REXFORET.COM

Numéro de convention de la
Poste-publications 40010164

Leader en SST depuis 90 ans

PRÉVIBOIS souligne cette année son 90^e anniversaire ce qui en fait très certainement l'une des plus anciennes organisations québécoises à oeuvrer spécifiquement en prévention des accidents, incidents de travail et maladies professionnelles. Le succès de sa longévité : constamment faire évoluer son offre de services afin de bien accompagner ses 450 entreprises membres dans tous les aspects de la santé et de la sécurité du travail !

DANY ROUSSEAU

Évidemment, tous les acteurs du secteur de la forêt, des pâtes et papiers, de la transformation du bois et du domaine manufacturier connaissent bien PRÉVIBOIS et sont familiers avec son rôle et ses services. Faisons tout de même comme si ce n'est pas le cas. De quoi s'agit-il ? PRÉVIBOIS est une association sectorielle patronale à but non lucratif spécialisée dans tous les aspects de la santé et sécurité du travail. Autrement dit, PRÉVIBOIS ce sont des employeurs qui ont choisi de se regrouper volontairement et de s'engager dans une démarche commune afin de favoriser la prévention des lésions et des maladies professionnelles, la réadaptation et le retour en emploi des travailleurs accidentés.

Et ça marche ! « Je crois que c'est un fait qui nous démarque, d'être toujours là 90 ans plus tard avec une gamme de services qui continue à évoluer en répondant toujours aux besoins de nos membres », fait valoir **ÉRIC DUNN**, président-directeur général de PRÉVIBOIS.

Ainsi, les services touchent tous les aspects de la santé et sécurité du travail, incluant une vaste gamme de formations, les interventions sur le terrain et la gestion de mutuelles de prévention très avantageuses. Directeur de la prévention chez PRÉVIBOIS,

PASCAL ROUSSEAU est bien placé pour parler de l'évolution des services.

« À mon arrivée en 2006, on avait des préventionnistes qui visitaient les entreprises pour offrir de l'information et faire de la sensibilisation. Maintenant, on va plus loin. Chaque client a un conseiller qui voit à répondre à tous les besoins de façon personnalisée », témoigne M. Rousseau. Des services se sont aussi ajoutés, comme des audits en santé et sécurité, en vertu desquels des préventionnistes de PRÉVIBOIS se rendent dans les entreprises et identifient les lacunes et les éléments à améliorer, en plus de proposer un plan d'action. En moins de 20 ans, le nombre de formations offertes aux membres a plus que triplé chez PRÉVIBOIS.

« On a une grande stabilité au sein de notre équipe, ce qui fait qu'on a des gens qui sont tous des seniors dans leurs domaines. Ce sont vraiment des experts qui sont prêts à assister les entreprises dans tous leurs besoins en matière de santé et sécurité », renchérit **JULIE PARENT**, conseillère en communication pour PRÉVIBOIS.

Auparavant, PRÉVIBOIS ne s'occupait pas des maladies professionnelles, il s'agit d'une autre amélioration qui a été



Éric Dunn

apportée. C'est ainsi qu'un département d'hygiène du travail a été mis en place. « C'est un service qui est grandement apprécié et très en demande. On a maintenant trois hygiénistes qui travaillent pour nous et qui sont en mesure de faire des interventions spécialisées pour mesurer l'exposition des travailleurs aux contaminants et proposer des mesures de prévention », ajoute M. Rousseau.

DE 1994 À 2023, LES TAUX D'UNITÉS SONT PASSÉS, RESPECTIVEMENT, DE 15,19 % À 3,74 % POUR LES OPÉRATIONS FORESTIÈRES, DE 8,74 % À 4,53 % POUR L'AMÉNAGEMENT FORESTIER ET DE 7,64 % À 3,58 % POUR LES SCIERIES.

Le bruit est aussi un enjeu de santé et sécurité au travail et il n'est pas oublié par les gens de PRÉVIBOIS. Ainsi, les conseillers en hygiène industrielle vont en entreprise s'assurer que l'émission de contaminants dans les milieux de travail ne porte pas atteinte à la santé des employés. L'une des grandes réalisations de PRÉVIBOIS a certainement été la mise en place de mutuelles de prévention. L'objectif était de regrouper les employeurs membres et de les amener à s'engager volontairement dans une démarche visant à favoriser la prévention des lésions et des maladies professionnelles, la réadaptation et le retour en emploi des travailleurs accidentés, et ce, en vue de bénéficier d'une meilleure tarification à la CNESST.

Depuis, les résultats ne sont rien de moins que spectaculaire. Ainsi, de 1994 à 2023, les taux d'unités sont passés, respectivement, de 15,19 % à 3,74 % pour les opérations forestières (récolte), de 8,74 % à 4,53 % pour l'aménagement forestier et de 7,64 % à

3,58 % pour les scieries.

« Au-delà des chiffres, cela témoigne du fait qu'il y a beaucoup moins d'accidents et que ceux qui surviennent encore sont moins graves qu'auparavant. Évidemment, cela est dû en partie à la mécanisation et l'automatisation qui réduisent les risques. C'est toutefois aussi dû aux efforts de prévention et à la collaboration des employeurs qui ont su mettre en place des pratiques sécuritaires », déclare M. Dunn.

PRÉVIBOIS étant un organisme à but non lucratif, lorsque des profits sont réalisés, ceux-ci servent à bonifier l'offre de services aux membres, par l'ajout d'expertise ou autre. En plus de voir à desservir ses membres, PRÉVIBOIS collabore avec l'ensemble des partenaires du secteur, incluant la CNESST, le Conseil de l'industrie forestière du Québec, les groupements forestiers, les coopératives forestières, le CERFO, les universités, cégeps et écoles de foresterie, etc.

PANDÉMIE ET FEUX

Dès le début de la pandémie, le secteur forestier a été déclaré service essentiel par le gouvernement. Pour aider le secteur à poursuivre ses opérations en toute sécurité, PRÉVIBOIS s'est rapidement adapté, notamment, en déployant une offre de formations en ligne. L'organisme a également répondu aux clients qui ont demandé des audits dans leurs procédures COVID.

« C'était une période particulièrement compliquée. D'un côté, on devait éviter de trop se rendre en usines et de l'autre, il fallait aider les entreprises à mettre en place leurs protocoles sanitaires. Il a fallu se réinventer, mais on y est arrivés et je crois que ça a été apprécié », souligne M. Rousseau.

De cette période mouvementée, il est resté une offre de formations en ligne qui permet de bien desservir les clients



Le secteur des pâtes et papiers a longtemps été réputé pour son travail physique.

en diminuant les déplacements. Cela ne se fait toutefois pas au détriment des visites en présentiel. Ces dernières années, PRÉVIBOIS a d'ailleurs vu à s'implanter dans les régions avec des préventionnistes, notamment, dans les Laurentides et au Saguenay-Lac-Saint-Jean.

Comme on le sait, le Québec a vécu l'an dernier des feux de forêt sans précédent. Partenaire de longue date de la SOPFEU, PRÉVIBOIS a joué un rôle majeur pour s'assurer que la lutte contre les incendies ne se fasse pas au détriment de la sécurité des travailleurs. « Quand il y a des feux de cette ampleur, c'est un vrai branle-bas de combat qui se déploie. Nous, on avait des officiers de sécurité sur place. Y a-t-il suffisamment de trousse de premiers soins ? Les gens ont-ils tous la formation pour abattre les arbres ou pour la conduite sécuritaire. S'il y a un blessé, est-on prêt à le transporter par hélicoptère et à quel hôpital doit-il aller ? Quels sont les plans d'évacuation ? Les camps d'hébergement, il faut les inspecter. La SOPFEU a fait tout un travail l'an dernier et nous on a été là pour les soutenir », explique M. Dunn.

DÉFIS À VENIR

Et dans l'avenir, qu'est-ce qui attend PRÉVIBOIS. Tout indique qu'il faudra pour les gens de l'équipe continuer d'être à l'affût et de faire évoluer l'offre de services aux membres. On pense aux nombreuses modifications réglementaires qui surviennent, notamment, dans la foulée de

la Loi modernisant le régime de santé et sécurité. M. Dunn souligne que son organisation siège à plusieurs comités de révision réglementaire et se fait un devoir d'accompagner les entreprises forestières de manière à ce qu'elles se conforment aux nouvelles exigences.

Le contexte de pénurie de main-d'œuvre avec son roulement de personnel élevé pose un défi pour le secteur forestier, mais aussi pour PRÉVIBOIS. C'est que la présence d'employés moins expérimentés implique davantage de dangers. De même, la présence toujours croissante de travailleurs d'origine étrangère a aussi des conséquences. Il s'agit de personnes souvent parlant une autre langue et qui ont évolué dans des milieux de travail où les règles de sécurité étaient toutes autres. PRÉVIBOIS doit donc voir à assister les entreprises en offrant des formations et en veillant à ce qu'elles adaptent les lieux de travail pour assurer le déroulement du travail en toute sécurité.

S'il y a une chose dont M. Dunn se dit fier, c'est bien la réputation acquise par son organisation au fil des ans. « On va dans des congrès et événements pour parler de sécurité et quand on rencontre des inspecteurs de la CNESST, ils nous disent que leur souhait, ce serait qu'il y ait un PRÉVIBOIS dans tous les secteurs. C'est flatteur et ça donne une idée de ce qu'on a pu réaliser comme travail de prévention en collaboration avec nos partenaires et nos clients », conclut-il.

Félicitations à Prévibois et à toute son équipe!

131, ROUTE 138, C.P. 39
LES BERGERONNES,
QUÉBEC, G0T 1G0
418-232-6267

50^e ANNÉE
Coopérative forestière
LA NORD-CÔTIÈRE

LANORDCOTIERE.COM

Beaucoup de chemin parcouru

Depuis l'abattage des arbres à la hache et à la scie à godendard, en passant par la légendaire mais ô combien dangereuse drave, pour en arriver à la mécanisation et à l'automatisation que l'on connaît aujourd'hui, le secteur forestier a grandement évolué au fil des ans, ce qui a fort heureusement été accompagné de grandes améliorations dans les pratiques de prévention. Les 90 ans de PRÉVIBOIS nous donnent une occasion unique de revenir sur tout le chemin parcouru !

DANY ROUSSEAU

En 1931, entrant en vigueur la Loi des accidents du travail qui allait encadrer le domaine pendant près de 50 ans. À peine une année plus tard, des représentants d'entreprises forestières réunis sous le nom d'Employers in Workmen's Compensation se réunissaient au Château Frontenac en mai 1932. Leurs discussions allaient conduire à la création officielle en janvier 1934 de la Quebec Lumberman Accident Prevention Association. Cette nouvelle association sera appelée à s'établir durablement dans le temps, ce qui ne l'empêchera pas de changer d'appellation à quelques reprises, devenant l'Association de sécurité des industries du sciage du Québec, puis l'Association de santé et sécurité de l'industrie de la forêt du Québec (ASSIFQ). En 2016, l'ASSIFQ fusionnera avec l'Association de santé et sécurité des pâtes et papiers du Québec (ASSPPQ) pour donner l'organisation que tous connaissent aujourd'hui sous le nom de PRÉVIBOIS.

Au-delà des changements de noms, pour savoir comment les pratiques de prévention ont évolué au fil des ans dans le secteur forestier, *Le Monde*

Forestier s'est entretenu avec **AUBERT TREMBLAY**, ancien directeur des mutuelles de prévention et de la gestion des indemnisations à l'ASSIFQ. Du milieu des années 1960 à sa retraite de l'ASSIFQ en 2012, il a travaillé soit comme permanent ou encore comme consultant en prévention pour des membres de l'association.

« Les gens ne se rendent pas compte, mais en 1965, on avait encore des camps forestiers qui fonctionnaient avec des chevaux. C'était aussi et surtout l'époque du travail manuel en forêt avec les risques que cela comporte. », évoque-t-il.

M. Tremblay se rappelle le grand nombre d'accidents graves qui survenaient à l'époque en forêt. « L'abattage manuel était et est encore dangereux. Par exemple, il y avait beaucoup de décès causés par des branches sèches qui tombaient sur la tête des bucherons. Pour éviter ces situations, il a donc fallu former les travailleurs sur les bonnes pratiques d'abattage, en plus de les munir d'équipements de protection pour les bras, les jambes, les yeux et contre le bruit. »

Le danger n'est pas l'apanage du travail en forêt,



Le journal avait souligné le départ à la retraite d'Aubert Tremblay en lui consacrant sa Une.

il est également bien présent en usine et M. Tremblay peut aussi en parler. « Un ouvrier d'usine qui fait un travail pendant 20 ans et que lui seul sait comment ça marche, il suffit qu'il s'absente une journée pour que l'autre qui rentre à sa place et qui n'est pas conscient des dangers ait un accident. C'est pour cela qu'il faut toujours former les gens et bien documenter le travail », témoigne-t-il. Pour M. Tremblay, la clé du succès réside dans la formation des travailleurs, contremaîtres et surintendants, de même que dans le soutien apporté aux directions d'entreprise pour l'implantation et la mise à jour régulière des bonnes pratiques en matière de

prévention. « Les employés, si on ne leur rappelle pas constamment les règles de sécurité, ils en viennent à oublier qu'il y a du danger. C'est humain, quand quelqu'un fait toujours le même travail. »

Le travail dans le secteur forestier a grandement évolué au fil des ans. Pour M. Tremblay, si l'automatisation des tâches a permis de réduire les risques, il reste que les efforts de prévention comptent pour beaucoup dans la réduction du nombre et de la gravité des accidents qui surviennent annuellement. Malgré ces avancées, c'est un travail qui reste toutefois toujours à faire. Pas question de baisser la garde en matière de prévention !

Spécialiste en santé et sécurité du travail depuis

90 ans

Formations • Interventions • Gestion du rétrospectif
Mutuelles de prévention • Information • Communication



PRÉVIBOIS
SANTÉ • SÉCURITÉ

previbois.com
info@previbois.com
418 657-2267